

# Organisation de la Direction de l'Epidémiologie et Lutte contre les Maladies du Ministère de la Santé

La Direction de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les Maladies est chargée :

- D'assurer la surveillance épidémiologique de la population et tenir un fichier épidémiologique central
- D'évaluer les caractéristiques épidémiologiques de la population
- De réaliser toutes enquêtes et études en matière d'épidémiologie
- De concevoir et réaliser des programmes de lutte contre les maladies
- De Programmer et réaliser des actions visant à protéger le milieu ambiant et appuyer, par des interventions de prophylaxie, la réalisation des programmes de lutte contre les maladies
- D'assurer le contrôle de qualité des laboratoires de biologie relevant du ministère de la santé et définir les normes techniques de leur Fonctionnement
- De promouvoir et participer au contrôle de l'application de la réglementation en matière de radioprotection, contribuer à la surveillance, au suivi et contrôle des installations utilisant les rayonnements ionisants de même qu'à la surveillance de la radioactivité de l'environnement;
- D'assurer le contrôle sanitaire des denrées alimentaires.

Cette direction comprend :

## - La Division de l'hygiène du milieu qui groupe :

- \* Le service de l'assainissement de base;
- \* Le service de l'hygiène alimentaire;
- \* Le service de lutte anti-vectorielle;
- \* Le service de l'action intersectorielle;
- \* Le service de la salubrité de l'environnement

## - La Division des Maladies non Transmissibles:

- \* Le service de la santé mentale et des maladies dégénératives;
- \* Le service de la médecine bucco-dentaire;
- \* Le service de la santé des travailleurs;
- \* Le service des maladies métaboliques endocriniennes;
- \* Le service des maladies cardio-vasculaires et néoplasiques;

- La division des Maladies Transmissibles:

- \* Le service des maladies parasitaires;
- \* Le service des maladies respiratoires;
- \* Le service des maladies oculaires et otologiques;
- \* Le service des maladies Dermatologiques;
- \* Le service des maladies sexuellement transmissibles et SIDA;
- \* Le service des maladies épidémiques.
- \* Le service de la surveillance épidémiologique;
- \* L'institut national d'hygiène;
- \* Le Centre national de radioprotection;
- \* Le service administratif.